

Démarche dématérialisée pour une demande de soutien au paiement des cotisations de travailleur indépendant et d'aide financière exceptionnelle.

Voici les étapes que vous devez connaître et faire pour télécharger tel ou tel formulaires pour vos demandes de soutien :

1. Rendez-vous sur le site : <https://www.secu-independants.fr/>
2. Dans le bandeau du menu en haut à droite Cliquer sur **ACTION SOCIALE**
3. Ensuite, aller sur l'onglet Demander une aide/ Déposer une demande
4. Et télécharger le formulaire dont vous avez besoin (**ACED** pour les prises en charges de cotisations, **AFE** pour les aides financières exceptionnelle, etc...)
5. Remplir le formulaire en ligne et l'enregistrer
6. Ensuite transmettre la demande par courriel sur le site en veillant à choisir la ligne « Artisan-Commerçant » en sélectionnant la Réunion et en joignant les pièces suivantes :
 - *RIB personnel ;*
 - *Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de l'ensemble des membres du foyer ;*
 - *Un justificatif de nature à éclairer sur les difficultés.*

Attention !

Le service action sociale de votre Urssaf/CGSS pourra être amené à vous demander de transmettre d'autres pièces justificatives dans le cadre de l'instruction de votre demande.

Adresse postale de la Sécurité Sociale des Indépendants

CGSS Réunion

4 boulevard Doret
CS 53001
97741 Saint-Denis cedex 9

Plan d'accès

[Cliquer ici](#)
